

## *Adaptation au changement climatique*

### **Le Département du Loiret lance avec le Cerema une étude pour la réutilisation des eaux usées traitées**

**Dans un contexte de ressource en eau fortement sollicitée à l'échelle du Loiret, la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) apparaît comme une solution pour la préserver et s'adapter au changement climatique. Le Département du Loiret lance avec le Cerema une étude pour cibler les secteurs de son territoire où la REUT serait appropriée et pour faciliter son développement.**

Dans le Loiret, l'eau est une ressource souterraine et superficielle abondante, mais soumise à des assècs plus précoces et plus fréquents chaque année (100% du Loiret en Zone de Répartition des Eaux). Préserver la qualité et la quantité de ce patrimoine est essentiel pour garantir les capacités de développement futur et l'attractivité du Loiret.

#### **La démarche engagée avec le Cerema**

En passant d'une gestion linéaire (collecte, traitement, rejet) à une gestion circulaire de l'eau, les eaux usées traitées deviennent une ressource potentielle pour des usages tels que l'irrigation, l'arrosage des espaces verts, le rechargement de nappes, l'alimentation des zones humides, ou le nettoyage urbain.

Le Département du Loiret souhaite s'appuyer sur une analyse prospective des enjeux du territoire à horizon 2070 (changement climatique, état des masses d'eau superficielles et souterraines...) pour :

- cibler les zones et secteurs à privilégier, le type de REUT et les volumes/saisonnalité appropriés
- établir une vision cartographique des stations de traitement des eaux usées pour lesquelles la REUT est envisageable ou non.

Cette étude doit durer 9 mois et sera ensuite mise à disposition des collectivités et maîtres d'ouvrage afin qu'elles puissent s'en saisir et développer des projets de réutilisation des eaux usées.

#### **La ressource en eau face au changement climatique**

Parmi les effets attendus à l'horizon 2070, figurent les suivants :

- + 1,1 à 2,2°C pour la température de l'eau de surface ;
- diminution du débit des cours d'eau de 10 à 40 % et baisse de la recharge des nappes souterraines de 25 à 30 % à l'échelle du bassin Loire-Bretagne ;
- 37 % des espèces de flore en situation préoccupante situées en milieux aquatiques et humides.

#### **La politique publique de l'eau menée par le Département depuis 1999**

Le Département agit auprès des collectivités (syndicats, communes, communautés de communes) en charge de la distribution d'eau potable, du traitement des eaux usées et de l'entretien des rivières, aux côtés de l'Etat et des Agences de l'Eau. Il apporte des aides financières et un appui technique aux services d'eau et aux gestionnaires des rivières.

#### **Chiffres Clés**

- Seulement 0,1% des eaux usées sont réutilisées en France (env. 10% en Espagne et Italie)
- 214 stations d'épurations dans le Loiret
- 154 sont suivies par le Département car dans des communes rurales
- 100% des communes du Loiret en zone de répartition des eaux : ressource fortement sollicitée
- 1/3 du territoire en situation de crise dès juillet 2022 pour l'utilisation de l'eau

**CONTACT PRESSE**

**Elie Poupin**

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr